

Les marchés financiers et monopoles... ces responsables de la terreur économique.

20 février 2014



Jimmy DALLEEDOO

Nous sommes tous soumis à un matraquage médiatique, concernant la dette de la France, ses intérêts, la crise, etc. Pour sauver la Nation Française de la dette, il faudrait que les masses subissent une « cure d'austérité », privatisée les services publiques, réduire les dépenses publiques, etc. Ce sujet, est évidemment un sujet « à débat », car, la dette et la crise économique existerait pour certains, mais elle n'existerait pas pour d'autres. Pour certains, le capitalisme est en phase d'effondrement, alors que pour d'autres, il est en phase de renforcement, contradiction faisant irruption, dès que se fait jour une discussion sur la crise économique. Mais, les marchés financiers, eux, ne présentent, semble-t-il, aucune contradiction sur les spéculations...

Qu'est-ce que les « marchés financiers » ?

Marché : c'est-à-dire un ou plusieurs agents économiques, spéculant avec un ou d'autres agents économiques, faisant des marchés via des actions, afin qu'une somme d'argent investie engendre encore plus d'argent. On pourrait, peut-être, appeler cela un libéralisme conséquent. Ces agents économiques émettent des actes à caractère spéculatifs, un libre-échange, prenant appui sur un régime social, économique et politique capitaliste.

Financiers : c'est-à-dire que le commerce de monnaie devient un métier, l'acte à caractère spéculatif devient un outil économique pour ce régime capitaliste. Les capitaux détiennent leurs sbires, les financiers, mettant en pratique la finance.

Les marchés financiers existent depuis très longtemps en France. D'ailleurs, après les révolutions de février et de juin, en France, le futur Napoléon III, Louis-Bonaparte, avait utilisé la spéculation en bourse, car il avait compris que cela faciliterait la prise du pouvoir. Un homme d'affaires, appelé Fould, avait été nommé par Louis-Bonaparte afin de spéculer, via la bourse, pour le compte du futur empereur. Mais c'est dans les années 1870-1880 que des modifications s'étaient opérées sur les marchés financiers. Jusque dans les années 1870, environ, on était encore dans une « libre concurrence », c'est-à-dire qu'un individu, ou un groupe d'individus, pouvait créer une entreprise, qui perdurait, pourvu que les clients soient présents. Mais les banques et les industriels puissants devenaient de plus en plus voraces et, après une première crise économique, en Europe, dans les années 1870, les capitaux bancaires et les capitaux industriels annoncèrent leurs « mariages » dans une cérémonie funeste... le capital financier. Cette interpénétration des capitaux sonnait « le glas » à la libre concurrence. Le capital financier (capital industriel monopolisé + capital bancaire), rentrait sur les marchés financiers, c'est-à-dire sur les marchés des capitaux, comme le loup dans la bergerie.

Quels ont été les principaux changements sur les marchés financiers, après l'apparition du capital financier ?

On disait qu'avant 1873, existait une libre concurrence mais qu'après l'apparition du capital financier, la concurrence devenait celle des monopoles, c'est-à-dire celle de cette « liaison indécente » des capitaux bancaires et industriels.

Comme le disait Ernesto Che Guevara : « comme un renard libre, dans un poulailler libre ».

Ces capitaux mariés s'étendaient dans toutes les branches d'industries, mettant fin à la libre concurrence. Avant 1873, les banques étaient installées sur les marchés financiers, mais elles étaient des intermédiaires dans ces différents mouvements économiques. Les banques devenaient donc des agents économiques puissants, et les valeurs émises leur appartenaient. Les banques et les grands industriels « marchaient » la main dans la main... ce qu'on appelle les accords monopoles. Le capital financier, futur prince noir des bourses, créait dans le même temps l'interpénétration des serviteurs du capital. Effectivement, les dirigeants des banques avaient acquis d'autres capacités, qui leur permettaient d'intégrer les conseils d'administrations des puissantes industries. Et, inversement, les dirigeants des industries pouvaient intégrer la direction des banques.

Les différentes formes de marchés existant sur les marchés financiers.

Effectivement, les marchés financiers sont des mouvements économiques très complexes. Mais, l'essentiel reste toujours le même... avec du fric, faire toujours plus de fric ! Pour cela, les marchés financiers détiennent donc plusieurs marchés :

1 - Le marché de taux d'intérêt :

L'objectif est évidemment de spéculer sur les taux d'intérêts, intégrés dans les crédits à court, moyen ou long terme.

2 - Le marché monétaire :

Il est rattaché aux dettes émises vers les particuliers, et il caractérise les dettes à court-terme.

3 - Le marché obligataire :

Il est rattaché à des obligations souveraines, c'est-à-dire que les emprunteurs sont des états ou des entreprises, il caractérise donc les prêts à long terme. La particularité du marché obligataire, c'est qu'avant d'émettre une dette, il soumettra la fiabilité de l'emprunteur aux différentes agences de notations, tels que Fitch, Standard and Poors... ou Dagong.

4 - Le marché des changes :

Ce marché concerne les échanges de devises (monnaies d'autres Nations), qui s'effectuent lors des différents mouvements économiques. On pourrait faire le lien avec les réserves de changes, prévus pour la régulation de ces différents mouvements économiques spéculatifs.

5 - Le marché d'actions :

C'est le seul marché qui est ouvert aux particuliers. Dans ce marché, on achète et on vend des actions qui sont dotées d'une volatilité naturelle (fluctuations économiques).

6 - Le marché des métaux précieux :

L'argent et l'or étaient des monnaies qui servaient d'équivalences. Actuellement, la monnaie est essentiellement une monnaie scripturale (nous verrons ce que cela veut dire), ce qui donne à ce marché une importance bien moindre qu'il y a quelques décennies.

Tous ces mouvements économiques sont des transactions émises avec une très grande rapidité. Par exemple, les « transactions hautes fréquences », qui sont des transactions calculées à la micro seconde. Grâce aux outils informatiques, les agents économiques, spéculant sur les marchés financiers, peuvent détenir une action pendant quelques secondes seulement. Aux États-Unis, ce temps est estimé à 22 secondes, ce sont alors des millions de

transactions tous les jours.

Le marché de taux d'intérêt, le marché obligataire et marché monétaire, sont évidemment ceux qui sont soumis aux spéculations les plus violentes, car ils émettent des dettes directement aux états, aux entreprises, mais aussi aux particuliers. Il s'ensuit que tous ces marchés se complètent. Parallèlement à cet accroissement des marchés financiers, la monnaie a subi elle aussi plusieurs changements. Effectivement, à une époque existait la monnaie non-fiduciaire, c'est-à-dire que la monnaie était porteuse de sa propre valeur. Par exemple, une nation qui avait une réserve d'or, mettait simplement en forme le métal précieux (pièce d'or ou d'argent, etc). Elle était donc contraire à la monnaie fiduciaire, qui était simplement représentative d'une valeur, au sens large (bien matériel, service, etc), par exemple un billet de banque ou un chèque. En effet, la matière avec laquelle le billet de banque ou le chèque est fabriquée n'a quasiment pas de valeur. C'est la valeur réelle représentée (le bien ou le service), qui lui donne sa valeur fictive. Il fut une époque où la France avait la possibilité de créer sa propre monnaie, c'est-à-dire faire marcher la planche à billets. Il suffisait que la France détienne une réserve d'or en cohérence avec la monnaie qu'elle produisait.

Les actionnaires.

Il est difficile d'analyser les marchés financiers sans dire quelque chose des actionnaires, car leurs poches sont remplies des profits créés par les salariés. Les actionnaires bénéficient, eux aussi, d'un droit virtuel sur la plus-value à venir. Il y a trois formes d'actionariat :

1 - Les actionnaires de références :

C'est-à-dire ceux qui sont majoritaires dans le capital d'une entreprise.

2 - Les actionnaires institutionnels :

C'est-à-dire ceux qui utilisent les fonds de placements, les banques, les assurances, etc....

3 - Les actionnaires civils :

Ce sont les actionnaires dit « ordinaires », car étant des particuliers.

En France, il y a environ 8 millions d'actionnaires « ordinaires », que l'on nomme aussi les « petits porteurs ». A l'intérieur des monopoles, ces actionnaires se réunissent en assemblées générales où ils décident de l'utilisation de tout le fric qu'ils ont acquis à l'intérieur de la production de l'entreprise ou sur les marchés. C'est aussi ces actionnaires qui décident de la création des stock-options, ou parachutes dorés, pour les dirigeants des monopoles de par des assemblées générales extraordinaires. Pour assurer leurs revenus, les actionnaires ont classé les actions des marchés en deux groupes :

1 - Les actions détenues :

C'est-à-dire qu'une partie de l'argent qu'ils acquièrent est bloquée par un groupe d'individus. C'est une sécurité des revenus.

2 - Les actions dispersées :

C'est ce qu'ils appellent aussi les « flottants », c'est-à-dire que ces actions sont ouvertes au public. C'est avec cet argent public qu'ils spéculent. L'existence des actions détenues attise la spéculation via les actions dispersées car, quelles que soient les fluctuations économiques ou la volatilité des actions, les actionnaires bénéficieront d'un droit sur la plus-value en cours ou à venir.

Quels sont les caractéristiques des capitaux émis sur ces différents marchés ?

Ces capitaux sont présentés comme porteur de valeur mais en réalité ces capitaux sont des capitaux fictifs. Ces capitaux sont en réalité un « droit virtuel » sur une plus-value à venir ou en cours, qui est bien réelle quant à elle. Il s'ensuit que les revenus de la finance, spéculant sur les marchés financiers, sont des produits dérivés de la plus-value.

Ce qui est plus compliqué à analyser, car abstrait, c'est la perception des marchés financiers dans les masses. Dans la production sociale, il existe une contradiction (c'est-à-dire un conflit), qui est celle du capital-travail : Dans la production sociale, les salariés créant le profit entreront en contradiction, c'est-à-dire en conflit, à un moment donné, avec les sbires du capital. En raison du développement des rapports de production, cette contradiction est inévitable, c'est-à-dire que la contradiction exploiteur et exploité est inévitable.

Ce système économique, social et politique, affirme les marchés financiers comme étant l'essentiel du capitalisme. L'objectif est d'estomper, d'effacer, de cacher cette contradiction capital-travail, fruit inévitable du système capitaliste. En faisant cela, le capitalisme présente donc les marchés financiers comme une chose essentielle, inévitable du système capitaliste. Ils assènent aux masses une représentation de leur destin, un destin dépendant des marchés financiers, car dans la conscience des masses, peut-on briser le capitalisme ? Les marchés financiers sont donc liés à la mystification du capitalisme.

Comment la dette a-t-elle été créée et cette dette existe-t-elle vraiment ?

On parle beaucoup en ce moment de la dette de la nation, de ses intérêts, etc. Essayons de comprendre comment s'est créée la dette, si elle existe.

Il existe deux types de banques :

- la banque centrale publique (Banque centrale Européenne, par exemple).
- la banque centrale privée (BNP Paribas, Société Générale, etc). Dans les années 1930, les marchés financiers avaient de plus en plus besoin des investissements bancaires.

Après une première crise économique (crash de 1929), les banques de dépôts ont été interdites de participer aux différents mouvements économiques des marchés financiers. Ce sont alors les banques privées, c'est-à-dire les banques d'affaires, qui se sont installées sur les marchés. Cela permettait à ces banques privées de prendre le contrôle des capitaux. Jusqu'en 1973, la France empruntait de l'argent directement à la Banque centrale publique. L'état demandait à la BCP une somme d'argent, ensuite la BCP, seule banque bénéficiant des possibilités de créer de la monnaie, faisait « marcher la planche à billets ». La BCP donnait ensuite cet argent nouveau à l'Etat français, avec un taux d'intérêt relativement faible. Jusqu'en 1973, l'Etat français pouvait emprunter à la Banque Centrale Publique (banque de France) jusqu'à 10 milliards d'euros, sans intérêts, puis 10 milliards d'euros une seconde fois, avec des intérêts relativement faibles. Mais l'année 1973 verra émerger une loi qui démontrait le copinage néfaste entre les partis politiques des monopoles, d'un côté, et les marchés financiers de l'autre. Effectivement, la loi Pompidou-Giscard de 1973 a été votée. Avec cette loi, l'état ne pouvait plus emprunter de l'argent directement à la Banque Centrale Publique. Cette loi avait été présentée à l'initiative du Ministre de l'économie et des Finances de l'époque, Valérie Giscard d'Estaing et le gouverneur de la Banque de France de l'époque, Olivier Wormser. Cette loi a été confirmée ensuite dans tous les traités Européens. Ailleurs, cette loi a été reprise dans le traité de Lisbonne. Dans l'article 123 du traité de Lisbonne, il est écrit :

« Il est interdit à la Banque Centrale Européenne et aux Banques Centrales des états membres, ci-après dénommées « Banque Centrale Nationale », d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organisme de l'union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publiques des états membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque Centrale Européenne ou les Banques Centrales Nationales des instruments de leurs dettes est également interdite ».

Les conséquences de cette loi.

Cela ressemblait à une confirmation de la construction Européenne des monopoles, envoyant les Nations dans les bras du capital financier. Cela ressemblerait presque à un « coup d'état de la finance ». Donc, la Nation ne prenait plus de l'argent directement à la Banque Centrale Publique. Si la nation avait besoin d'argent, elle devait le prendre à la Banque Centrale Privée qui, elle, avait pour principale mission la spéculation sur les marchés financiers. La Banque Centrale Publique apparaissait donc comme une espèce de régulatrice car c'est toujours elle qui détient les possibilités de créer de la monnaie.

Mais quand la Banque Privée donne de l'argent à la Nation, elle ne vide pas ses coffres. Car l'argent, ou plutôt les crédits que la Banque Privée donne à la Nation, sont en réalité une écriture comptable, un simple jeu d'écritures... la monnaie scripturale ! Quelle que soit la somme d'argent qui, de par une écriture comptable, est émise vers la Nation, elle se fera sous forme de crédit. Un simple jeu d'écritures mais la Nation remboursera la somme initialement avancée, additionnée aux intérêts exorbitants qui, eux, sont bien réels. La Nation est donc dans l'obligation d'emprunter via ces Banques Privées une somme d'argent sous forme de crédit qui en réalité n'est jamais sortie des coffres de la Banque Privée. Il s'ensuit que la Banque Privée doit constamment émettre des crédits à la Nation, aux foyers et aux entreprises, car ses coffres se remplissent sans se vider, ce qui lui permet d'accroître ses actes spéculatifs sur les marchés financiers. Ce système d'enrichissement de la banque privée se nomme le système de « création monétaire par le crédit ».

Effectivement, on pourrait s'exclamer que si la Banque Centrale Privée ne sort rien de ses coffres, l'argent que la Nation, les foyers et les entreprises perçoivent, c'est-à-dire palpable, d'où vient-il ! On avait dit que la Banque Centrale Publique avait encore les possibilités de créer la monnaie, et qu'elle avait un rôle « régulateur ». Si la Banque Centrale Privée enlève de ses coffres une somme d'argent s'élevant à un millions d'euros, par exemple, la Banque Centrale Publique fera aussitôt fonctionner la planche à billets afin de compléter les coffres de la Banque Privée d'un montant d'un millions d'euros, comme si rien n'était sorti de ces coffres... c'est ce qu'on nomme le système des réserves fractionnaires. De plus, la Banque Privée détient une marge de sécurité incroyablement élevée car ses capacités d'émettre des créances peuvent aller jusqu'à 6.5 fois la valeur qu'elle détient dans ses coffres. Quand on sait que les sommes prêtées s'élèvent à plusieurs milliards d'euros !

Conclusion

Après les différents points que nous avons abordés, il s'ensuit plusieurs questions qui pourraient, si on y répondait, apporter des prémises de réponses concernant la crise économique :

- 1 - Si on sortait de l'Euro, et que la Nation pouvait à nouveau emprunter de l'argent directement à la Banque Centrale Publique, cette dernière pourrait-elle absorber la dette ?
- 2 - Suffirait-il de supprimer l'article 123 du traité de Lisbonne ?
- 3 - La monnaie virtuelle a-t-elle pris « le dessus » sur les billets de banques ?